

RANDO ET DECOUVERTE  
38440 ST JEAN DE BOURNAY  
Affiliation FFRP 04421

Marylor BRAIZAT  
90, route des Valaises  
38440 Villeneuve de Marc  
Tel : 06 14 39 10 92  
[randoetdecouverte38440@gmail.com](mailto:randoetdecouverte38440@gmail.com)

**Assurance R.C.P**  
WTW France - Département Sport et  
événement – 52 avenue du Général de  
Gaulle – CS 10427 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19 –  
[fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com)  
Contrat n° : 41789295M /0002

**Garantie financière :**  
**GROUPAMA Assurance-crédit & Caution**  
132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre  
Tel 33(0)969322336 - Contrat n° : 4000716162 /1



## NOTICE D'INFORMATION

St Jean de Bournay le 18 octobre 2024

# **SÉJOUR DE 6 JOURS DE RANDONNEES** **DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE AU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025** **DANS LES VOSGES**

**Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 20 au minimum avec 5 voitures, 40 au maximum avec 10 voitures.

Dates : du mercredi 17 septembre au lundi 22 septembre 2025

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage géré par Rando et Découverte, 400 km de St Jean de Bournay

### **PROGRAMME :**

Les participants, munis de leur pique-nique pour le mercredi midi, sont attendus sur le parking de la salle Claire Delage à St Jean de Bournay, lieu de départ du séjour, le mercredi 17 septembre 2025 à 7 h.

#### **1er jour - mercredi 17 :**

7 h : Départ de la Salle Claire Delage en direction de Bussang à 400 km. Arrivée prévue vers 13 h, pique-nique puis randonnée "Circuit de la Croix de Fresse" 8 km, 240 m de dénivelé.

Puis installation au Village Vacances Azuréva 2, rue de Larcenaire à Bussang.

#### **2e jour - jeudi 18 :**

8 h 30 : Deux groupes de randonnées, petit parcours (PP) et grand parcours (GP).

PP : Départ à pied, randonnée "L'ermitage du Frère Joseph", 9.6 km, 324 m de dénivelé.

GP : Départ en voitures jusqu'au parking de la mairie de Bussang à 3.2 km, 6 min du centre. Randonnée "Le circuit du Drumont", 17.69 km, 558 m de dénivelé.

#### **3e jour - vendredi 19 :**

8 h 30 : Deux groupes de randonnée, encadrés par un guide chacun, vers le Ballon d'Alsace ou le plateau des 1000 étangs.

Départ en voiture du centre.

#### 4e jour - samedi 20 :

8 h 30 : Deux groupes de randonnée sur le Grand Ballon. Départ en voitures jusqu'à Firstacker à 35.5 km, 44 min du centre.

PP : Randonnée "Le Grand Ballon", 10.5 km, 486 m de dénivelé.

GP : Randonnée "Autour du Grand Ballon", 14,9 km, 693 m de dénivelé.

Puis pour tous, en voitures jusqu'au Vieil Armand, parking du mémorial à 6.3 km, 10 min. Randonnée "Chemin de bataille du Vieil Armand", 3.5 km, 132 m de dénivelé.

#### 5e jour - dimanche 21 :

8 h 30 : Deux groupes de randonnée à Rouge Gazon. En voitures jusqu'au parking du Chaume de Rouge Gazon à 18 km, 24 min du centre.

PP : Randonnée "Boucle de Rouge Gazon" aménagée 12.59 km, 446 m de dénivelé

GP : Randonnée "Boucle de Rouge Gazon" 19.34 km, 780 m de dénivelé.

#### 6e jour lundi 22 :

9 h 00 : Départ en voitures jusqu'à Château Lambert à 17.8 km, 25 min, pour la visite guidée du Musée Départemental de la Montagne, durée 1 h 30.

Après la visite, pique-nique, puis retour sur Saint Jean de Bournay. Arrivée prévue vers 18 h 30.

### **HÉBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré au Village Vacances AZUREVA

2, rue de Larcenaire

88540 BUSSANG,

Tél : 03 29 61 51 74 ou 04 84 31 23 12

qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

### **COÛT DU SÉJOUR :**

Le coût du séjour est fixé entre 490 € et 515 € € par personne, en pension complète, en chambre de deux personnes avec salle de bain et sanitaires.

Option pour chambre individuelle : **79,25 €** pour les 5 nuits.

#### **Ce prix comprend :**

- L'hébergement FORMULE «Hébergement en chambre de 2 personnes ou individuelles en pension complète», lits faits à l'arrivée, serviettes de toilettes fournies, pique-niques fournis pour le déjeuner et dîner en buffet, 1/4 pichet de vin au dîner.
- L'apéritif de bienvenue offert
- Le ménage en fin de séjour
- Les frais de dossier et les taxes de séjour
- Les contributions EIT et UEIT
- Les frais de reconnaissance
- L'accompagnement par des guides sur une journée (2 jusqu'à 30 personnes, 3 si plus de 30 personnes)
- L'accompagnement des randonnées par les animateurs de Rando et Découverte
- La visite du musée
- Le voyage et les déplacements sur place basés sur le covoiturage

#### ● **Ne sont pas compris :**

- La fourniture du pique-nique du premier jour
- Le supplément chambre individuelle
- Les boissons
- Les dépenses personnelles.
- Les assurances facultatives (non souscrites par le groupe)
- **D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».**

## INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront ouvertes à compter du jour de l'Assemblée Générale jusqu'au 15 février 2025.  
Remplissage d'un bulletin d'inscription, avec dépôt d'un chèque d'acompte de 135 € (+29 € si souscription à l'assurance annulation facultative) établi à l'ordre de RANDO ET DÉCOUVERTE.

## ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances à télécharger sur le site <http://www.rando38440.fr> ....onglet Rando Infos...Documents Administratifs 2024-2025.

## PAIEMENTS :

A l'inscription, les participants donneront 2 chèques d'acompte :  
- 1<sup>er</sup> acompte : 135 € + 29 € (si assurance annulation facultative) **avant le 15 février 2025**  
- 2<sup>e</sup> acompte : 135 € qui sera présenté en banque **le 15 avril 2025**  
- Le 3<sup>ème</sup> acompte compris entre 120 € et 140 € sera **à payer au 15 août 2025**  
- Solde à la fin du séjour : environ 90 €

**Le coût du covoiturage est intégré dans le prix. Tous les chèques doivent être faits à l'ordre de l'Association «Rando et Découverte».**

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :

Inscriptions prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

## DEPLACEMENTS :

En voiture, avec co-voiturage organisé par RANDO ET DECOUVERTE. Chaque adhérent contribuera aux frais de déplacement selon le kilométrage parcouru (estimation de 1 000 kms, soit 93,50 € par personne) avec, comme base, l'application du tarif en vigueur à Rando et Découverte.

## FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de votre fait :  
- jusqu'à 60 jours avant le début du séjour : 5 %  
- entre 59 jours et 30 jours avant le début du séjour : 15 %  
- entre 29 jours et 15 jours avant le début du séjour : 30 %  
- entre 14 jours et 8 jours avant le début du séjour : 50 %  
- à partir de 7 jours et moins avant le début du séjour,  
en cas de non-arrivée ou de départ anticipé : 100 %

Chaque adhérent défaillant a la possibilité de proposer aux Animateurs un remplaçant pour ce séjour, sous réserve que celui-ci soit adhérent à Rando et Découverte et sous réserve de l'approbation des Animateurs.

## ANIMATRICES Responsables :

**Jocelyne DURANTON** : tel. **06.72.16.58.84** - [jduranton59@gmail.com](mailto:jduranton59@gmail.com)  
N° licence : 0525087 BF délivré par le Comité Départemental Isère le 24/09/2022

**Anne PILVEN** : **07.66.87.07.00** – [apildtor@yahoo.fr](mailto:apildtor@yahoo.fr)  
N° licence: 1141960E BF délivré par le Comité Départemental Isère le 24/09/2022

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place ou autres aléas, les activités prévues pourront être modifiées, interverties ou annulées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.  
En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales.  
Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

## **CESSION DU SÉJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site  
<http://www.rando38440.fr...> onglet Rando infos ... Documents administratifs 2024-2025

FFRandonnée Isère – Site : [isere.ffrandonnee.fr](http://isere.ffrandonnee.fr)

Adresse postale : Maison Départementale des Sports – 7 Rue de l'Industrie – 38 320 Eybens

Tel : 04 38 70 06 69 – email : [isere@ffrandonnee.fr](mailto:isere@ffrandonnee.fr)

Fédération Française de la Randonnée Pédestre - [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique – Agréée par le Ministère de la Santé, de la jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français – N° SIRET 394 644 561 000034 – Code APE 9312 Z

AN° Immatriculation Tourisme : IM 075 100 382